

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

BUREAUX: RUE NAIN.

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 36, 1 58, 2 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 36, 11 17, s. — Roubaix à Tourcoing-Monsieur, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Monsieuron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 06, 3 21, 4 50, 5 57, 7 40, 9 1

### ROUBAIX, 8 JUI 1873

Dans la séance d'avant-hier, un vote fort important sur la proposition de M. Paris a permis d'estimer le terrain gagné depuis quelques jours par le nouveau ministère. Il s'agissait des membres de certains corps électifs qui refusent de remplir les fonctions auxquelles la loi les astreint. Ces fonctionnaires coupables, le projet de M. Paris, propose de les frapper d'une pénalité qui fasse cesser des actes aussi scandaleux et aussi contraires à la bonne administration du pays. On a vu, à ce propos, l'extrême gauche, la gauche modérée et le centre gauche se coaliser pour réclamer l'impunité en faveur de ces élus du suffrage universel qui méconnaissent les lois de leur pays et substituent leurs caprices, leurs passions et leurs haines aux prescriptions légales et aux décisions de l'Assemblée. L'ancien parti de M. Thiers uni au parti de MM. Gambetta et Ranc repoussaient la discussion de ce projet; on a passé au vote, et ils n'ont pu réunir que 195 voix.

Dans ces 195 voix, on retrouve les noms de MM. Christophe, Cochery, de Pressensé, de Marcère, de Tillancourt. C'est tout le groupe le plus dévoué à Thiers, et ce groupe avec qui votent MM. Gambetta, Barodet, Ranc, kroy, c'est-à-dire tout le groupe de la radicale et de la liquidation sociale. Tous coalisés, ils se sont trouvés 195; la majorité conservatrice a été de 437 voix; admettons que sur ces 437 voix, une vingtaine appartenant au groupe Casimir Périer, se détachant du ministère sur certaines questions politiques, il n'en reste pas moins au ministère une majorité de 420 députés fermement résolus à soutenir le nouveau gouvernement et à lui accorder un concours aussi dévoué qu'éclairé. M. Thiers dispose aujourd'hui de 200 à 230 voix. Le maréchal en réunit 420. Voilà une exacte appréciation des forces des deux partis, celui de la Conservation et celui de la Révolution.

Le Conseil supérieur du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, qui vient d'être reconstitué par décret en date du 4 juin, n'aura pas tardé à entrer en fonctions. Nous apprenons que tous ses membres sont convoqués pour jeudi prochain au ministère du commerce.

L'objet de la réunion a une importance considérable; il s'agit de donner un avis sur la question des droits sur les matières premières et sur les traités qui ont été conclus tout récemment avec l'Angleterre et la Belgique. L'Assemblée nationale, appelée à ratifier ou à rejeter ces conventions, a reçu à cet effet une communication du ministre dans la séance d'hier.

### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 7 juin.

La France prétend que les préfets, même ceux qui sont le plus connus pour leur attachement aux principes monar-

chiques, auraient envoyé au ministère de l'Intérieur des rapports destinés à prouver que, dans l'état actuel de l'esprit public, il serait très-imprudent de toucher à la forme républicaine. Le même journal cherche à constater que le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, pour se maintenir, ayant besoin du centre gauche, doit lui faire la concession d'une République définitive. La manœuvre de la France est trop facile à voir. Il faudrait vérifier l'exactitude du renseignement de ce journal au sujet des rapports envoyés, même par des préfets monarchiques. La grande majorité du pays est bien loin d'avoir pour la République les sympathies dont parle la France, et ce qui le prouve, c'est l'indifférence avec laquelle a été accueillie la chute de M. Thiers, qui personnifiait la République conservatrice, c'est-à-dire celle qui paraissait la moins défavorable aux intérêts généraux. Je crois que la France ne tirera pas grand profit de son invention.

Les ministres sont assaillis par les sollicitations des députés qui réclament en faveur du maintien de tel ou tel fonctionnaire du 4 septembre. Il faut avoir le courage de résister à ces sollicitations pour ne consulter que les intérêts du pays. Il y a dans les préfetures, les sous-préfetures, dans la magistrature à tous les degrés, dans l'instruction publique, un grand nombre de fonctionnaires qui ne sont que des agents de révolutions. J'entends dire de tous cotés que l'inaction et la faiblesse du gouvernement encourage les radicaux et font craindre que les ministres du maréchal de Mac-Mahon ne finissent par se laisser renverser et nous fassent retomber dans la même position où nous étions avant le 24 mai.

Un grand nombre de membres de la majorité songent à modifier les lois de décentralisation par suite des abus qui se sont révélés dans la politique. On a dit que les peuples n'ont que les gouvernants qu'ils méritent. On peut dire aussi qu'il ne faut donner aux peuples que les libertés qu'ils méritent. Or, dans beaucoup de nos localités, l'esprit public est loin de s'être montré digne de ses libertés municipales. Il est très-probable que la nomination des maires sera rendue au gouvernement et les commissions permanentes des conseils généraux pourraient bien n'être pas maintenues.

Entre les réceptions de la présidence sous M. Thiers et celle qui a eu lieu chez le maréchal de Mac-Mahon, il y a eu cette différence qui a été très-sensible aux visiteurs qui se sont rendus à Versailles, jeudi dernier, c'est que chez M. Thiers, jamais on ne passait le plus léger rafraîchissement, et les visiteurs sortaient mourant de soif. Jeudi, à la réception du maréchal de Mac-Mahon, il y avait un buffet abondamment servi. La Bourse a monté sur la nouvelle de négociations pour hâter la libération du territoire et sur le bruit relatif à une proposition de la droite pour la levée de l'état de siège. P. S. — Le 2<sup>e</sup> bureau de l'Assemblée, chargé d'examiner le dossier de M. Ranc, a décidé aujourd'hui, par 20 voix contre 10, que le rapport sur cette élection serait ajourné jusqu'à ce que le ministre de la justice eût fait connaître si M. Ranc avait été sous le coup de poursuites et pourquoi il n'avait pas été jugé. Le maréchal de Mac-Mahon doit assister demain aux courses du Bois de Boulogne pour le grand prix de Paris, réduit par le conseil municipal de 100 à 50 mille francs. DE SAINT-CHÉRON.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire confidentielle que voici : Versailles, le 5 juin 1873. Monsieur le préfet, Depuis plusieurs jours, on fait circuler dans quelques grandes villes des formules d'adresses tendant à apprécier dans un sens, soit favorable, soit hostile, les événements parlementaires du 24 mai. Le gouvernement croit être l'interprète fidèle des sentiments de la Chambre, en imputant les uns à l'égal des autres. Quel qu'en soit l'esprit, de pareilles manifestations n'aboutiraient qu'à agiter inutilement le pays, qui éprouve un si impérieux besoin de repos. Lorsqu'elles émanent de l'initiative privée, vous ne pouvez évidemment que leur laisser un libre cours, sauf à réprimer sévèrement les délits de volaparte et les contrevenances à la police des lieux publics dont elles deviennent l'occasion, comme vous le prescrivait mon honorable prédécesseur, M. de Goulard, par une circulaire du 11 janvier dernier.

Mais, vis-à-vis des conseils généraux, commissions départementales, conseils municipaux, qui, en tant que corps constitués et sans souci de la limite précise assignée à leurs pouvoirs, voudraient intervenir dans ces manifestations, la loi reprend tous ses droits. Le président de la République entend qu'elle soit appliquée sincèrement, honnêtement, sans restriction; il n'admet pas qu'un gouvernement soit jamais excusable de fermer les yeux sur une illégalité, par un motif quel qu'il soit. Les adresses ainsi votées acclament le régime nouveau ou paraissent devoir servir sa politique. Je me conforme à sa volonté expresse en vous recommandant la plus grande vigilance pour prévenir ou enrayer dès le début toute tentative de cette nature. Vous devriez, le cas échéant, non-seulement prononcer ou provoquer l'annulation des délibérations illégalement prises par les assemblées communales et départementales, mais encore me proposer telles autres mesures répressives que vous jugeriez nécessaires, aussi bien contre ces assemblées elles-mêmes que contre les fonctionnaires municipaux qui, soit col-

lectivement, soit isolément, signeraient, en leur qualité de maires ou adjoints, des adresses hostiles à l'autorité souveraine de l'Assemblée nationale. Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée. Le Ministre de l'Intérieur, BEULÉ.

### ÉTRANGER

La République démocratique fédérale est proclamée en Espagne. Ainsi se trouve exaucé le vœu formulé naguère par les signataires de l'adresse roubaissienne à M. Fiqueras... Grand bien leur fasse à tous!

Nous engageons de nouveau nos lecteurs à ne pas accepter comme exactes toutes les nouvelles que le télégraphe nous apporte d'au-delà des Pyrénées, notamment en ce qui concerne les cruautés prétendues aux carlistes. On ne doit pas oublier que ces dépêches sont expédiées par le gouvernement de Madrid et qu'elles sont, par conséquent, sujettes à caution. Nous lisons dans l'Union : Nous connaissons maintenant la vérité sur l'affaire d'Enderlaza. Il s'agissait pour les carlistes de reprendre un poste de douane, consistant en une petite caserne et deux ou trois maisons situées à la tête d'un pont jeté sur la Bidassoa, à 15 minutes de la frontière.

Le gouverneur de Saint-Sébastien l'avait fait occuper, le 10 mai, par une compagnie de miquelets, qui, depuis peu, avait été remplacée, sur sa demande, par une garnison de 40 carabineros (douaniers), presque tous mariés et pères de famille. Santa-Cruz, revenant dimanche à Vera de sa campagne de Biscaye, jugea à propos de ressaisir ce poste important pour la sécurité de l'approvisionnement des carlistes. Il fit d'abord transporter sur la montagne une pièce d'artillerie et la brava sur les fortifications où s'étaient retranchés les carabineros. En même temps, des détachements peu importants s'échelonnaient sur la crête de la chaîne de montagnes, avec mission de détourner l'attention de l'ennemi. Ceci explique la fausse attaque d'Irun et le bruit qui a couru un instant de la prise de cette ville. L'affaire véritable eut lieu à Enderlaza, dont le fort battit en brèche par les projectiles de Santa-Cruz tombait pierre par pierre; la garnison se réfugia enfin dans les deux maisons formant la tête du pont, les carlistes, voyant que les carabineros s'obstinaient dans leur résistance, s'approchèrent de ces édifices sous un feu meurtrier et les incendièrent. Les carabineros obligés de les quitter arborèrent le drapeau blanc, mais quand leurs adversaires arrivaient pour recevoir leur soumission, ils tirèrent sur eux : les carlistes furent tombés sur la garnison avec la colère qu'on peut imaginer; vingt-huit soldats furent fusillés sur place, six se noyèrent en voulant passer la Bidassoa à la nage; cinq ont pu s'échapper en gagnant la frontière française. Voilà toute la vérité sur le prétendu massacre des douaniers dont l'Agence-Havas et la Gaceta font tant de bruit. Ce n'est autre chose qu'une de ces immolations comme la guerre nous en offre chaque jour le spectacle. Tous les autres massacres dont on nous parle ne sont pas moins imaginaires; il faut que le gouvernement de messieurs les fédéraux soit bien dans l'embaras pour recourir à des manœuvres aussi grossières, qui ne tromperont personne, ni en Espagne, ni en Europe.

Elles ne justifieront pas davantage les mesures de rigueur ou plutôt de férocité qu'on va solliciter des Cortès comme représailles des actes de cruauté attribués aux carlistes. Un incident du séjour à Rome de l'impératrice de Russie : On raconte que Marie-Alexandrowna n'a pu dissimuler un profond dégoût pour un procédé de la cour de Victor-Emmanuel. Le jour où elle devait se rendre chez le pape, on lui a envoyé quatre carrosses de gala avec les cochers et les valets de pied à la livrée du roi. Elle les a refusés, bien entendu, et elle a prouvé que si la maison subalpaine avait tant envie de faire outrage au souverain Pontife, ce n'était pas elle qu'on devait choisir pour être instrument de cet outrage.

### Une fête industrielle à Hengelo (HOLLANDE.)

Samedi dernier la firme Stork frères et C<sup>o</sup>, à Hengelo a donné à ses ouvriers une fête, à l'occasion de l'achèvement de sa 100<sup>me</sup> machine à vapeur. A cette fête étaient invités tous les ouvriers de la fabrique avec leurs femmes; les propriétaires et le directeur de la fabrique, ainsi que quelques invités de distinction, y assistaient également. A 2 heures, la solennité commença par un cortège avec musique qui sortit de la fabrique. A 3 heures, il y eut des jeux populaires et concert près de la Bourse. A 8 heures, il fut offert aux garçons âgés moins de 18 ans, un souper qui fut suivi à 9 heures d'un feu d'artifice. Le soir à 10 heures, grand souper donné aux ouvriers. A ce souper, M. C. F. Stork, chef de la firme et membre de la Première Chambre des Etats-Généraux, a adressé aux ouvriers le discours suivant qui contient des vérités bonnes à répandre dans tous les centres industriels :

« Si vous voulez bien m'écouter quelques instants, je désire vous dire un mot. Je vous vois bien tous les jours, mais alors nous n'avons pas le temps de causer ensemble. Je voudrais vous dire comment doivent être organisés les rapports entre les fabricants et les ouvriers. Tout d'abord, je vous fais remarquer que les fabricants sont aussi des ouvriers; cela ne vous paraît peut-être pas ainsi, et cependant cela est; mais il travaille avec la plume et de la tête, ce qui est encore plus difficile que le travail manuel, et ils ont souvent des soucis que vous ignorez; je pourrais vous en dire bien long, mais ce ne serait pas de circonstance ici. Personne ne doit être honteux d'être ouvrier. Il y a des gens qui n'ont jamais travaillé pour autrui, généralement ce sont des gens riches et distingués, mais ils sont plus bas sur l'échelle sociale, que le plume ouvrier qui a du zèle et de la ponctualité; c'est pourquoi un de nos poètes néerlandais a dit à bon droit :

Le travail est la gloire du citoyen, Le bonheur est la récompense du travail, Qu'on glorifie la gloire du héros, Qu'on glorifie le Roi sur son trône, Le travail donne la couronne civique.

Je vais vous dire maintenant comment je comprends les rapports entre fabricants et ouvriers. Il y en a qui croient que nous devons nous traiter en ennemis, mais ils se trom-

dur pour ce pauvre garçon. Après tout, s'il est ce qu'il est, ce n'est pas sa faute. Comme dit le proverbe : Il faut bien que jeunesse se passe ! Singulière jeunesse, celle-là qui est toujours à courir par monts et par vaux, et qui ne peut coucher deux nuits de suite dans le même lit ! Mais, qui sait ? vous autres femmes, vous êtes de si drôles de corps que cela te plaît peut-être, à toi, ces choses-là ?... Quand il se sera fait donner un bon coup de fusil par les gardes de M. le marquis de Vimeuse, nous verrons ce que tu diras... Il ne l'aura certes pas volé ! Moi, qui vous ai suffisamment avertis tous les deux, je m'en lave les mains... C'est votre affaire ! Mais, assez jasé comme cela... nous parlerions de lui pendant vingt ans sans nous entendre ! Soupons ! La pauvre Catherine comprit qu'en ce moment il ne lui servirait à rien d'insister, et elle déposa sur la table, devant son mari, la soupière brûlante où fumait un mélange abondant de choux, de lard et de pain, tellement épais qu'on aurait pu y planter toutes les quillères du village. Le repas fut silencieux et triste, comme il arrive toujours dans la vie de famille, quand les ouvriers ont entre eux un sujet de préoccupation pénible qu'ils ne veulent pas aborder; mais qui, pour ne point se trouver sur leurs lèvres, n'en est pas moins constamment dans leur pensée.

— Toujours bien, Jacques, quand tu ne rentres pas trop tard ! Une oreille, tant soit peu exercée à saisir la nuance de la voix humaine eût pu remarquer dans l'accent de Catherine une sorte de contrainte et de timidité.

— Où donc est-il ? continua le vieillard en promenant ses yeux sévères autour de lui. — Il ne tardera pas à rentrer... sans doute ! car il est parti, tout courant, pour visiter ses collets... Tu sais qu'il a encore pris trois lapins dimanche.

Jacques fit quelques pas sans rien dire, à travers la chambre, les mains croisées derrière le dos. — J'ai faim ! dit brusquement Catherine en chargeant sa conscience du poids léger d'un mensonge officieux, que le ciel élément dut lui pardonner. Mais l'artifice fut inutile, car le paysan molin ne se laissa point prendre à cette fraude pieuse. — Je te comprends ! dit-il à sa femme; cela veut dire que ce vaurien va courir toute la nuit, et que tu ne veux pas que je m'en doute ! Il y a longtemps, je le sais, que vous vous entendez tous deux pour me tromper. Mais c'est peine perdue... vous ne me trompez pas ! Je devine toujours vos petites manigances... vous les cousez de fil blanc !

— Ne te fâche pas ! reprit Catherine avec une douceur résignée; tu sais bien que ce que j'en fais, ce n'est point pour un mal ! Mais, vrai ! tu es parfois trop

gaie, si pétillante — et si passagère, hélas ! — que, dans leur langue pleine d'images et parfois si malicieuse, les paysans appellent leur flambée « des joies de ménage », signifiant par là, tout à la fois, leur ardeur, leur éclat et leur peu de durée.

Le feu joyeux, vif et clair, jetait comme un reflet d'or sur cet intérieur plus que modeste, et empêchait de remarquer tout d'abord le dénuement presque absolu qui, sans lui, eût affligé le regard. Le lit à colonnes torses, à hautebaldquin, si cher au paysan — le lit de mariage — était, avec un grand fauteuil à bras, très-sculpté, et un Christ en bois, noirci par la fumée, tout ce qui restait à ceux-ci d'un passé meilleur que le présent.

Avec une sorte d'avidité maladroite, la vieille offrait à la flamme ses deux longues mains maigres, sèches comme un parchemin de mille ans. — Bonsoir, femme ! dit Jacques en entrant dans cette grande pièce qui leur servait tout à la fois de cuisine et de salle à manger, de chambre à coucher et de salon. Et, s'approchant d'elle, il l'embrassa avec plus de tendresse que les paysans n'en apportent d'ordinaire dans leurs relations de vie intime — surtout quand ils ont soixante dix ans d'âge, et il lui adressa la parole avec une sorte d'affectueux intérêt. — Comment va, ma vieille ?

### Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 9 JUI 1873

LE

## BAPTÈME DU SANG

PROLOGUE

IV (Suite)

Bas-Rouge, avec qui les longs discours étaient toujours inutiles, comprit à merveille ce que lui demandait son maître, et de lui-même, il se scerra contre terre, si fortement aplati qu'à dix pas de distance on ne l'aurait pas distingué du sillon dans lequel il était couché.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, et déjà l'on pouvait voir celui que l'on n'avait encore fait qu'entendre.

C'était un grand vieillard, au front sévère, chargé de rides, à l'œil calme et triste, au visage entièrement rasé, portant de longs cheveux blancs, qui lui donnaient l'air vénérable d'un patriarche des anciens temps. Il marchait lentement; mais aucun signe de caducité ne justifiait cette qualité de vieux que Pedro lui donnait avec plus de liberté que de respect. Son pas était ferme, sa taille droite et sa tête haute. Toujours tapis derrière son pommier,

Pédro suivait la marche du grand vieillard. Quand une fois celui-ci fut assez loin pour que l'on n'eût plus à craindre un retour offensif, le jeune homme redescendit dans le chemin creux, y fit encore une centaine de pas, puis il prit tout à coup à travers champs et disparut d'une allure si rapide que son chien fut obligé de courir pour le suivre.

Pendant que ce téméraire personnage poursuivait le cours de ses aventures et nocturnes expéditions, accompagnons jusqu'à la métairie l'homme aux cheveux blancs.

Arrivé au seuil de sa maison, le paysan toucha un gros clou qui soulevait un loquet de bois, passé dans une gâche rustique, et la porte s'ouvrit. Il entra dans la cour, et jeta sur toutes choses ce coup d'œil sérieux, auquel rien n'échappe, et que l'on appelle le coup d'œil maître. Moutons et brebis dormaient en paix.

Il les compta par deux fois, et quand il fut bien certain que tout était en ordre, et qu'il n'y avait rien à dire à personne, il se décida enfin à pénétrer dans la maison.

Catherine, sa femme, était assise sur un escabeau de bois, non pas devant, mais dans la cheminée, assez large pour que trois personnes y pussent tenir à leur aise de chaque côté. En attendant venir son mari, elle avait jeté dans le foyer une de ces bourrées d'épines sèches qui brûlent avec une flamme si

gaie, si pétillante — et si passagère, hélas ! — que, dans leur langue pleine d'images et parfois si malicieuse, les paysans appellent leur flambée « des joies de ménage », signifiant par là, tout à la fois, leur ardeur, leur éclat et leur peu de durée.

Le feu joyeux, vif et clair, jetait comme un reflet d'or sur cet intérieur plus que modeste, et empêchait de remarquer tout d'abord le dénuement presque absolu qui, sans lui, eût affligé le regard. Le lit à colonnes torses, à hautebaldquin, si cher au paysan — le lit de mariage — était, avec un grand fauteuil à bras, très-sculpté, et un Christ en bois, noirci par la fumée, tout ce qui restait à ceux-ci d'un passé meilleur que le présent.

Avec une sorte d'avidité maladroite, la vieille offrait à la flamme ses deux longues mains maigres, sèches comme un parchemin de mille ans.

— Bonsoir, femme ! dit Jacques en entrant dans cette grande pièce qui leur servait tout à la fois de cuisine et de salle à manger, de chambre à coucher et de salon.

Et, s'approchant d'elle, il l'embrassa avec plus de tendresse que les paysans n'en apportent d'ordinaire dans leurs relations de vie intime — surtout quand ils ont soixante dix ans d'âge, et il lui adressa la parole avec une sorte d'affectueux intérêt.

— Comment va, ma vieille ?